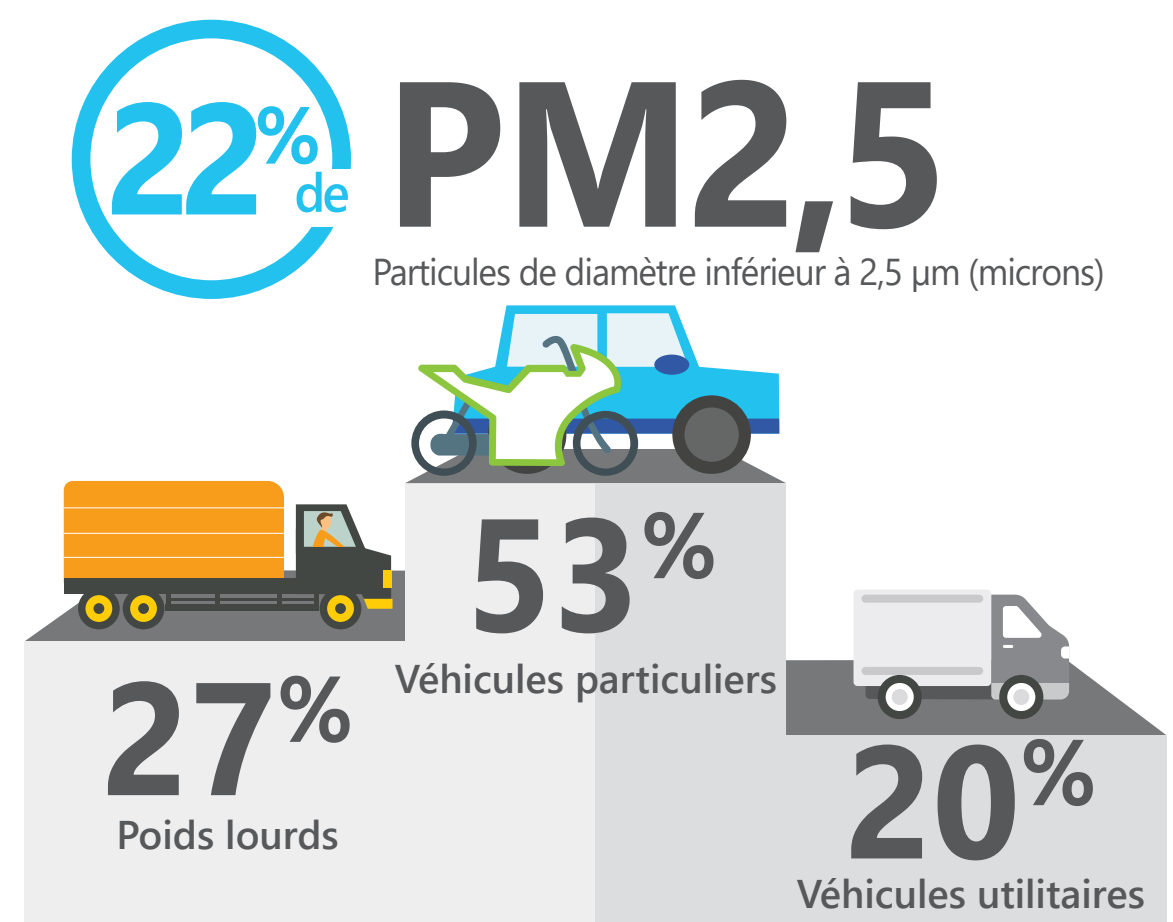
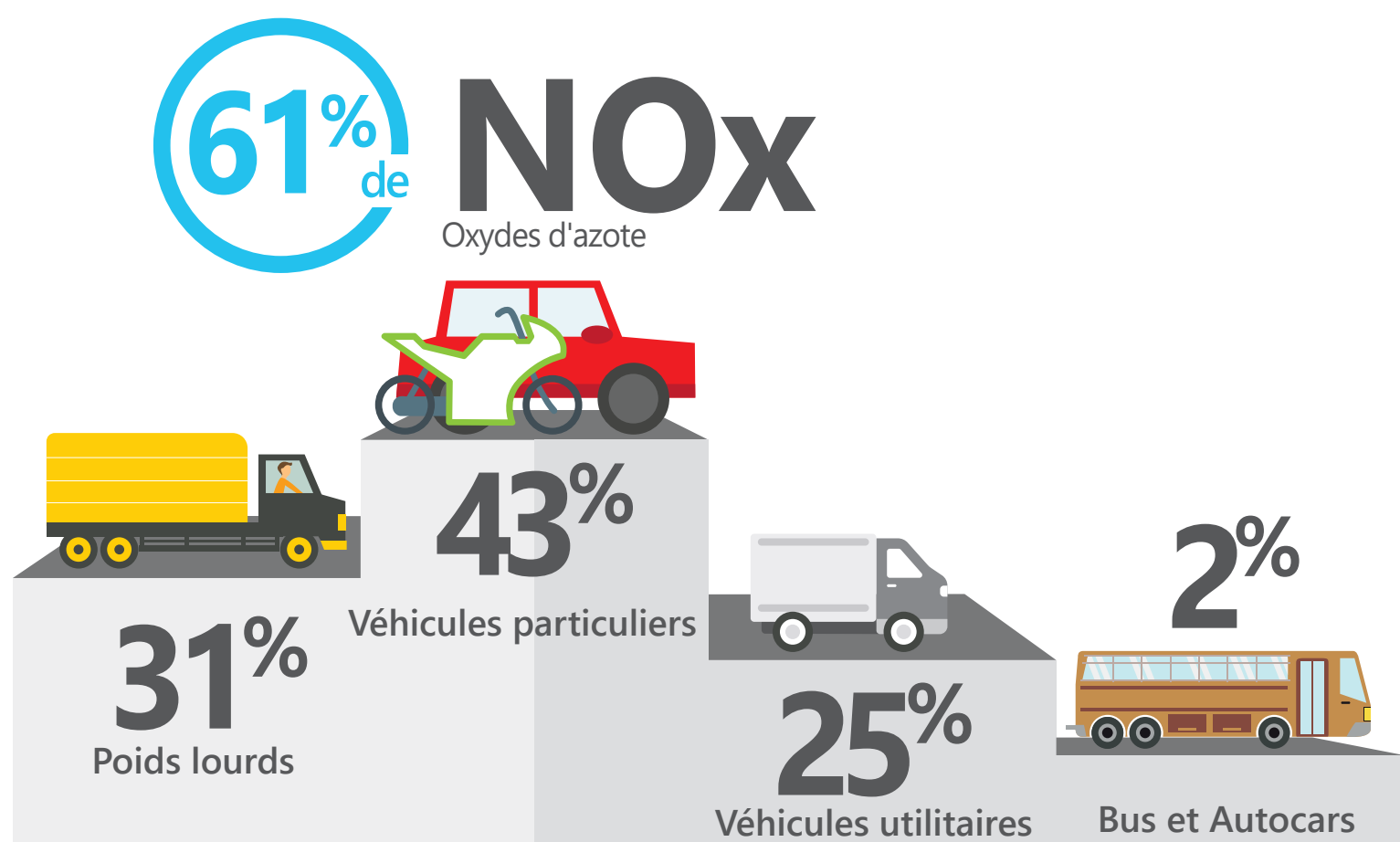


Agir lors de nos déplacements

Le centre des agglomérations et le voisinage immédiat des axes routiers sont particulièrement touchés par la pollution liée au trafic automobile. En Bourgogne-Franche-Comté, le transport routier est responsable de :



Source : Inventaire des émissions Atmo Bourgogne-Franche-Comté Année 2014 - Version 2016



La pollution aux abords des axes routiers

Les personnes habitant à proximité des grands axes ou dans des rues encaissées sont les plus exposées à la pollution issue du trafic routier. À noter que les niveaux maximums d'oxydes d'azote notamment, sont mesurés aux bords des routes et les concentrations décroissent rapidement au fur et à mesure que l'on s'en éloigne pour atteindre le niveau ambiant au-delà de 150 à 200 m.

